

Le 27 juin 2023

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le

**MARDI 4 JUILLET 2023**  
**à 20 H 30 à la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**
2. **FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES**
  - 2-1 Création d'une commission communale « Ressources humaines ».
  - 2-2 Nouvelle désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.
  - 2-3 Modification du règlement intérieur du conseil municipal.
3. **FINANCES :**
  - 3-1 Subvention d'équilibre versée à l'association « Les Mômes du Vendelais » pour le service ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).
  - 3-2 Participation de la commune de Princé pour l'emploi d'une AESH (accompagnante d'élève en situation de handicap).
  - 3-3 Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de la Ville de Vitré.
4. **URBANISME**
  - 4-1 Approbation de la décision du Maire de modifier le Plan Local d'Urbanisme.
5. **CONVENTION DE MANDATS**
  - 5-1 Convention de prêt du véhicule et matériel à l'association « Les Mômes du Vendelais ».
  - 5-2 Avenant n°1 à la convention de partenariat « animation enfance »
  - 5-3 Convention relative à la procédure de pose et de gestion ultérieure des panneaux de signalisation véloroute
6. **RESSOURCES HUMAINES**
  - 6-1 Création d'un poste d'animateur responsable du pôle enfance et espace jeunes.
  - 6-2 Mise à jour du tableau des effectifs.

**QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre participation et vous en remerciant,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Jean-Luc DUVEL

